

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 934-2018 du 3 juillet 2018 madame Véronique De Sève était nommée membre du Conseil du statut de la femme, qu'elle a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 934-2018 du 3 juillet 2018 madame Nadine Raymond était nommée vice-présidente du Conseil du statut de la femme, qu'elle a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement à titre de vice-présidente de ce conseil;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre responsable de la Condition féminine :

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Conseil du statut de la femme pour un mandat de quatre ans à compter des présentes :

— madame Lise Courteau, préposée à la clientèle, Atelier R.M. inc., sur la recommandation des associations féminines, en remplacement de madame Audrey Murray;

— madame Geneviève Paquette, professeure titulaire, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, sur la recommandation des milieux universitaires, en remplacement de madame Natalie Rinfret;

QUE madame Jessica Olivier-Nault, directrice, service de la condition féminine et de l'équité salariale, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), soit nommée membre du Conseil du statut de la femme à compter des présentes, sur la recommandation des organismes syndicaux, pour un mandat prenant fin le 2 juillet 2022, en remplacement de madame Véronique De Sève;

QUE madame Rakia Laroui, professeure titulaire, Département des sciences de l'éducation et, directrice du comité de programmes d'études de cycles supérieurs en éducation, Université du Québec à Rimouski, soit nommée de nouveau membre du Conseil du statut de la femme pour un mandat de quatre ans à compter des présentes, sur la recommandation des milieux universitaires;

QUE madame Rakia Laroui soit nommée vice-présidente du Conseil du statut de la femme pour la durée de son mandat de membre, en remplacement de madame Nadine Raymond à titre de vice-présidente.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

73748

Gouvernement du Québec

Décret 1322-2020, 9 décembre 2020

CONCERNANT la nomination d'un membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe *e* de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec (chapitre U-1) les droits et pouvoirs d'une université constituante sont exercés par un conseil d'administration composé notamment de cinq personnes nommées pour trois ans par le gouvernement sur la recommandation du ministre, après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 33 de cette loi le mandat des personnes visées aux paragraphes *b* à *f* de l'article 32 ne peut être renouvelé consécutivement qu'une fois;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 123-2018 du 14 février 2018 madame Christine Fortin était nommée de nouveau membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, que son mandat viendra à échéance le 13 février 2021 et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE les groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ont été consultés;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Enseignement supérieur :

QUE monsieur Pierre-Olivier Lussier, directeur général, Centre en entrepreneuriat multi-ressources, soit nommé membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, à titre de personne représentative des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, pour un mandat de trois ans à compter du 14 février 2021, en remplacement de madame Christine Fortin.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

73749